

Rome, le 11 février 2024

Prot. TV/24.19

Objet : Restructuration de la province
"Notre Dame d'Afrique"

**Très chers Confrères, Consœurs
et Laïcs de la Famille Orioniste**

Deo gratias !

Au nom de la Très Sainte Vierge, unique et véritable fondatrice de la Congrégation, j'ai la joie d'annoncer que le 12 mars prochain, *Dies Natalis* de notre père Fondateur, à Tortona, dans le Sanctuaire Notre Dame de la Garde, à 17 heures, il sera donnée officialité à la **restructuration de la Province "Notre Dame d'Afrique"**, qui comprendra les Nations de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Maroc, tandis que les autres Nations - Togo, Bénin et Cameroun - formeront une nouvelle Province, qui recevra, comme de tradition, un titre marial. Le siège de la nouvelle province sera Lomé. C'est une décision qui nous engage énormément ! Ayons donc confiance dans l'intercession de la Mater Dei et dans le soutien de notre Père Fondateur.

Après un long parcours de consultations et de discernement, le Conseil Général a estimé qu'il était temps de procéder à la restructuration de "Notre Dame d'Afrique", ayant considéré d'une part la croissance démographique et géographique de la Province, d'autre part, les avantages indubitables pour les religieux et les communautés, tels que, entre autres, la diminution des distances physiques avec la simplification des déplacements, la plus grande proximité du gouvernement provincial, la gestion plus simplifiée des questions administratives et le bon fonctionnement des secrétariats. Avec l'espoir que, en vertu de ces conditions plus favorables, le processus de revitalisation de la personne du religieux et de la vie des communautés ait une impulsion pour renforcer l'identité charismatique de la Congrégation et rendre plus prophétique la mission orioniste en Afrique occidentale.

La formation des deux provinces a obéi aux critères suivants :

- A) Sont membres de la Province les religieux de vœux perpétuels résidant dans les communautés des nations qui forment la réalité provinciale ;
- B) Les communautés qui ont une identité de formation ou de gouvernement acquièrent un "statut spécial" au moment de la restructuration, et les religieux de vœux perpétuels qui les composent appartiennent à la province correspondant à leur nationalité ;
- C) Le même critère de nationalité sera utilisé pour les religieux de vœux perpétuels qui sont insérés dans des communautés à l'étranger, s'ils ne sont pas incardinés dans une autre réalité de la Congrégation.
- D) Les religieux de vœux temporaires appartiennent toujours à la province qui correspond à la nation d'origine.

En annexe est présentée la liste officielle des membres de chaque province, définie selon les critères mentionnés ci-dessus, pour permettre le début de la consultation pour la nomination des provinciaux et de leurs conseils.

Nous sommes conscients de l'importance de cette décision. Certains sentiments de trouble et peut-être même de bouleversement intérieur peuvent advenir, mais ils ne seront pas

plus forts que le sentiment de joie profonde en voyant la croissance et l'expansion de la présence orioniste sur le territoire africain.

Les paroles de Don Carlo Sterpi, le "fidèle de Don Orione", rapportées dans l'introduction du Chapitre XIV de nos Constitutions, nous tranquilisent : *"L'élargissement de la Congrégation a imposé la division de celle-ci en de nombreuses Provinces, et s'il plaira au Seigneur qu'elle se diffuse encore, d'autres Provinces même surgiront : mais toutes, si elles veulent vivre et prospérer, doivent toujours être unies comme une seule chose avec tout le corps. Et la division doit être pour le plus grand bien du corps, comme pour un plus grand bien des parties individuelles : mais, comme les parties individuelles forment le corps, afin de ne pas sembler des parties mais 'être un tout, de même, les provinces ne doivent pas être des entités à part, mais former la Congrégation."*

Avec l'annonce de la date du 12 mars, le processus de restructuration n'est évidemment pas achevé mais il faudra de nouvelles décisions pour rendre la mesure opérationnelle. Par conséquent, il sera nécessaire et fondamental l'accompagnement du Conseil Général qui, en harmonie avec le Conseil Provincial actuellement en charge, coordonnera le processus jusqu'au 29 juin 2024, quand commenceront les nouveaux triennats de gouvernement et les provinces deviendront opérationnelles.

D'autres orientations et instructions opportunes seront offertes pour nous maintenir dans la sérénité et l'activité. Pour l'instant, ces indications suffisent à organiser, notamment, la consultation pour la nomination des nouveaux provinciaux et leurs conseils.

Je reviens cependant à la communication initiale et à mon invitation : que tous, en présence ou spirituellement, dans la prière, soient avec moi le 12 mars, au sanctuaire « Notre Dame de la Garde » de Tortona, devant le corps de Don Orione, à 17 heures, pour la lecture du décret de restructuration de la Province "Notre Dame d'Afrique" et pour l'attribution du titre marial à la nouvelle province.

Nous sommes dans l'année dédiée à la *Mater Dei* ; je vous demande, Mère Providente, d'accompagner notre chemin et de faire en sorte que la restructuration soit un grand pas pour la revitalisation de notre présence comme vie consacrée dans les territoires de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Maroc, du Togo, du Bénin, du Cameroun et bien d'autres pays. Prions ensemble afin que tous ceux qui sont plus directement impliqués dans la réalisation de ce projet de Famille puissent mettre la communion et le bien de la Congrégation au-dessus de tout désir ou besoin personnel.

Par conséquent, tous à Tortona, avec le cœur, avec la prière et, si possible, également par la présence physique, au sanctuaire « Notre Dame de la Garde », le 12 mars 2024, à 17 heures.

Aux confrères qui sont dans les territoires des provinces, je demande de vivre la journée dans la prière et la fête, en organisant des célébrations liturgiques et des événements communautaires qui expriment la joie d'un passage qui scelle un développement significatif au sein de la Petite Œuvre de la Divine Providence.

Fraternellement dans le Seigneur,

P. Tarcisio Vieira
P. Tarcisio Vieira
Directeur général

